



Revue de fin d'année du commerce et perspectives pour 1979 1

Un contrat de blé amorce l'expansion du commerce sino-canadien 2

Décorations pour bravoure 3

Création de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest 3

Un pionnier de la Nouvelle-France, Louis Hébert 3

Services converto-braille: entreprise hulloise pour les aveugles 4

Lancement du premier des trois navires québécois destinés au Sénégal 4

Souhaits de paix et de bonheur 5

Amélioration de la sécurité dans la Fonction publique 5

Jeux d'enfants inuit 6

La chronique des arts 7

Nouvelles brèves 8

Revue de fin d'année du commerce et perspectives pour 1979

"On peut dire qu'en 1978 l'économie canadienne a affiché une tenue quelque peu inégale. Certains secteurs se sont fort bien comportés, d'autres moins, et il importe d'en tenir compte", a déclaré le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jack Horner, dans la revue de fin d'année du commerce canadien.

Nos exportations ont été, en 1978, le plus beau fleuron de notre économie. Selon les données concernant les trois premiers trimestres de l'année, les exportations réelles de biens et services ont affiché une hausse de 8,7 p.c. par rapport à celle de 7,4 p.c. enregistrée en 1977. Les exportations réelles des seules marchandises ont affiché une hausse de 8,9 p.c. le secteur des produits manufacturés faisant preuve d'une vigueur toute particulière. Les produits finis ont vu leurs ventes s'accroître de 10,1 p.c. et les matières transformées ont connu une hausse de 17,1 p.c.

Grâce à ces résultats, notre surplus commercial en marchandises sera, de façon presque certaine, beaucoup plus élevé qu'au cours de 1977. A la fin des trois premiers trimestres, le surplus était de \$2,8 milliards, soit seulement \$100 millions de moins que le surplus de \$2,9 milliards enregistré pour toute l'année 1977, et il était de \$1 milliard plus élevé qu'au cours de la période correspondante de 1977. Il est tout à fait possible que nous jouissions d'un surplus de \$4 milliards en 1978.

Il faut néanmoins admettre que le secteur des services nous occasionnera un important déficit; toutefois, notre surplus en marchandises devrait combler suffisamment ce déficit pour permettre une amélioration de l'ensemble de nos comptes courants. De plus, dans un secteur des services au moins, le tourisme, la situation semble donner des signes d'encouragement. En effet, dans ce secteur, durant les trois premiers trimestres de 1978, notre déficit est resté à peu près le même que durant la période correspondante de l'année précédente.

Pour la plus grande partie de 1979, nous ne pourrons malheureusement



M. Jack Horner

compter sur une réédition de nos succès en matière d'exportation pour assurer notre croissance économique. En effet, tout indique que l'économie américaine connaîtra un sévère ralentissement et, comme les États-Unis sont évidemment de très loin notre principal partenaire commercial, nos exportations en souffriront durant au moins un ou deux trimestres. Toutefois, comme nos exportations bénéficient de la dévaluation de notre dollar, nos ventes au niveau international contrebalanceront en partie les effets négatifs de cette situation. En outre, on s'attend que l'économie américaine se redresse durant le dernier trimestre de 1979, et les exportations canadiennes pourront à ce moment-là avoir à nouveau un effet bénéfique sur notre croissance économique.

C'était cette semaine...

Louis Hébert qui fut, croit-on, le premier agriculteur du Canada mourut le 25 janvier 1627 (Voir p. 3).

Secteur manufacturier

Pour ce secteur particulièrement névralgique, 1978 a été un tournant important. Les usines fonctionnent davantage à capacité, les investissements ont amorcé une reprise, et les revenus des entreprises, particulièrement les profits des corporations, ont affiché des progrès substantiels.

Après avoir augmenté de 3 p.c. seulement en 1977, la production manufacturière s'est haussée de 6,5 p.c. durant les neuf premiers mois de 1978, par rapport à la même période en 1977. En septembre (données les plus récentes), la production manufacturière était de 10 p.c. plus élevée qu'au cours du même mois en 1977. Septembre a été le huitième mois consécutif où l'on ait noté une forte production.

Au cours des dix premiers mois de 1978, les emplois dans le secteur manufacturier ont augmenté de 62 000 (soit

3,5 p.c.) par rapport à la période correspondante de 1977. En octobre, ce sont 110 000 emplois de plus (5,7 p.c.) que l'on enregistrait par rapport à octobre 1977, et en termes désaisonnalisés, l'emploi avait atteint son plus haut niveau soit 2 006 000 en au moins deux ans.

Les revenus du secteur privé ont témoigné clairement de la bonne tenue du secteur manufacturier. Les revenus des entreprises non agricoles se sont accrus de 13,9 p.c. au cours des trois premiers trimestres de 1978, par rapport à une hausse de 11,2 p.c. en 1977. Les profits des corporations demeurés au Canada ont pour leur part affiché une croissance de 15 p.c. durant les trois premiers trimestres de 1978, contre une hausse de 10,2 p.c. en 1977. De plus, les revenus des entreprises non incorporées se sont accrus de 10,6 p.c. jusqu'à maintenant en

1978, par rapport à une hausse de 5,9 p.c. en 1977.

Grâce au regain de vigueur démontré par l'industrie manufacturière au cours des derniers mois et grâce aussi aux politiques-cadres du gouvernement, l'industrie et l'emploi dans le secteur industriel devraient vraiment progresser au cours des prochains mois et des prochaines années.

L'économie en général

Dans l'ensemble, l'économie a bénéficié d'un taux réel de croissance continu quoique modéré, se situant à un peu moins de 4 p.c. en moyenne par trimestre du quatrième trimestre de 1977 au troisième trimestre de 1978. En 1979, on s'attend à une progression à peu près semblable.

C'est là un peu moins que notre taux potentiel de croissance de 4,5 p.c. par année environ, ce qui est peut-être quelque peu décourageant. Toutefois, les motifs d'optimisme ne manquent pas. En premier lieu, l'on prévoit que l'économie continuera de prendre de l'allant avec une croissance réelle de l'ordre de 5 à 5,5 p.c. en 1981. Deuxièmement, bien qu'ayant obtenu une croissance inférieure à nos possibilités au cours des dernières années la croissance économique canadienne, entre 1973 et 1978, est venue juste après celle du Japon, plaçant ainsi le Canada au second rang des grands pays industriels à ce chapitre.

C'est ainsi que si l'économie américaine a crû plus vite que la nôtre en 1977 et 1978, il faut remarquer qu'elle a été en récession en 1975, ce que nous n'avons pas éprouvé. De plus, tout indique que nos voisins n'auront qu'une croissance très lente en 1979 (2 p.c. en gros), et qu'ils pourraient même contrairement au Canada se retrouver en période de récession.

Investissements

Si les exportations semblent devoir fléchir en 1979, les investissements s'annoncent nettement à la hausse et devraient stimuler la croissance économique. Les données pour 1978 indiquent que les investissements réels continuent de stagner comme en 1977. Néanmoins, ces données masquent d'autres tendances, et il est un fait que le second et le troisième trimestres ont été favorables. C'est ainsi que les investissements en machines et équipement ont affiché une hausse extraordinaire

(Suite à la page 8)

Un contrat de blé amorce l'expansion du commerce sino-canadien

Les échanges commerciaux entre le Canada et la République populaire de Chine passeront d'environ \$500 millions en 1978 à bien au-delà d'un milliard de dollars d'ici 1980, a prédit le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jack Horner, lors d'une conférence de presse tenue à Pékin le 11 janvier. Du 7 au 13 janvier M. Horner a visité la Chine à la tête d'une délégation composée de 30 hommes d'affaires, journalistes et fonctionnaires.

Lors des discussions avec le vice-premier ministre chinois, M. Yu Qiu Li (Yu chiu-li), le ministre chinois du Commerce extérieur, M. Li Qiang (Li Chiang) et d'autres ministres, M. Horner a fait valoir les avantages découlant de contrats d'approvisionnement à long terme en produits de base canadiens. Il a appris que la Chine enverra une délégation au Canada, le mois prochain, pour négocier un contrat de blé à long terme avec l'Office canadien du blé et que d'autres contrats semblables seront envisagés en ce qui concerne d'autres importants produits de base d'exportation, y compris le soufre et la potasse.

Le ministre chinois de l'Énergie et de la Conservation de l'eau, M. Qian Zhengying (Chyen Cheng-Ying), s'est dit intéressé à obtenir la collaboration des entreprises canadiennes dans la mise en valeur des vastes ressources hydro-électriques de la Chine. Le ministre de l'Industrie métallurgique, M. Tang Ke, a invité plusieurs compagnies canadiennes à présenter des projets pour l'extraction et le raffinage de l'or, du minerai de fer et de l'amiante.

M. Horner a déclaré que les Chinois avaient montré beaucoup d'intérêt pour la technologie canadienne des télécommunications et que l'on avait jeté les bases de la coopération en ce qui concerne plusieurs installations de fabrication du matériel des télécommunications. Pour ce qui est de l'exploitation du pétrole *off-shore**, les compagnies Petro Canada et Ranger Oil ont été invitées à présenter un projet de contrat et à envoyer une délégation à Pékin le mois prochain pour entreprendre les négociations techniques et commerciales.

Le ministre a discuté avec M. Li Qiang de la possibilité de conclure un accord de coopération économique établissant les modalités d'une collaboration plus étroite dans plusieurs domaines. Des discussions détaillées doivent avoir lieu lors de la réunion du Comité sino-canadien du commerce, laquelle est prévue à Ottawa au début du printemps.

Le président de l'Association des importateurs canadiens a passé en revue avec les ministres et fonctionnaires chinois les perspectives d'accroissement des importations de produits chinois, y compris le pétrole.

* Au large des côtes.

Décorations pour bravoure

La Résidence du gouverneur général a annoncé qu'une Étoile du Courage et huit Médailles de la Bravoure avaient été conférées pour actes de bravoure.

Le récipiendaire de l'Étoile du Courage, M. Denny Andrew, âgé de 18 ans et originaire d'Acton (Ontario), a sauvé deux enfants de la noyade. Ceux-ci patinaient lorsque la glace céda. Les pompiers ne purent leur venir en aide, l'épaisseur de la glace étant trop mince. Denny plongea donc à l'eau, ramena les deux enfants épuisés vers une échelle qui leur permit de sortir de l'eau.

Les huit récipiendaires de la Médaille de la Bravoure sont: MM. Paul Bourgoïn et Corrado Sartore, de Montréal, qui ont aidé à sauver un camarade de travail à moitié enseveli sous un amas de pierres; le révérend William Roderick MacLennan, capitaine, de la base des Forces canadiennes Europe, qui réussit à désarmer un homme menaçant de tuer quiconque s'approcherait de lui; l'adjudant Edgar James Weatherbee, de la base des Forces canadiennes de Trenton, qui sauva un camarade parachutiste lors d'un exercice de saut; MM. André Laberge, Rodolphe Laberge et Yves Laberge, de Sainte-Martine (Québec) qui réussirent à sortir deux personnes de leur automobile en flammes; M. Basil J. Burns, d'East Chezzetcook (Nouvelle-Écosse) qui sauva un ami de la noyade.



Danny Andrew

Téléphoto Presse canadienne

Création de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, et le ministre des Pêches et des Océans, M. Roméo LeBlanc, ont annoncé le 4 janvier que la Convention sur la future coopération multilatérale dans les pêches de l'Atlantique nord-ouest était entrée en vigueur le 1er janvier.

La nouvelle Convention prévoit la création de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPAN) en remplacement de la Commission internationale des pêcheries de l'Atlantique nord-ouest (CIPAN), qui coordonne la pêche dans cette région depuis 1950.

L'OPAN servira d'organisme central pour la gestion internationale des pêches situées à l'extérieur et aux abords immédiats des zones de 200 milles établies par les États côtiers de l'Atlantique nord-ouest, de même que pour la consultation et la coopération scientifiques visant toute la zone. La nouvelle Organisation se compose d'un Conseil scientifique chargé d'étudier les données scientifiques et d'en discuter, d'une Commission des pêches chargée de la gestion des pêches situées à l'extérieur des zones territoriales des États côtiers, d'un Conseil général chargé de surveiller et de coordonner les activités de l'OPAN et d'un Secrétariat.

La nouvelle Convention a été élaborée

au cours d'une série de réunions internationales tenues ces deux dernières années. La cérémonie de signature a eu lieu à Ottawa en octobre dernier, sous les auspices du gouvernement canadien. Depuis lors, en plus du Canada, les parties suivantes ont ratifié la Convention: Cuba, la Communauté économique européenne, la République démocratique allemande, l'Islande, la Norvège et l'URSS.

Tout en reconnaissant l'importance d'un tel accord à l'échelle internationale, M. Jamieson a souligné la bonne volonté et l'esprit de coopération qui existent entre les États côtiers de l'Atlantique nord-ouest et les autres États qui pêchent dans cette région.

"L'OPAN contribuera davantage à la réalisation de nos objectifs communs de conservation et d'utilisation optimale des grandes ressources halieutiques de cette région," a déclaré pour sa part M. LeBlanc qui a ajouté: "La nouvelle Convention et l'OPAN reconnaîtront la position et les intérêts particuliers du Canada dans l'Atlantique nord-ouest et permettront la gestion contrôlée des pêches adjacentes et extérieures à notre zone de 200 milles. L'OPAN nous aidera à assurer des bonnes mesures de gestion et de conservation des stocks, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone canadienne".

Un pionnier de la Nouvelle-France, Louis Hébert

Louis Hébert, premier apothicaire du Canada, en fut aussi, dit-on, le premier cultivateur. En 1617, il vint à Québec avec Champlain en qualité de médecin de la nouvelle colonie. Les deux hommes s'étaient rencontrés lors d'un voyage en Acadie qu'avait effectué Louis Hébert en 1606. Il faisait alors partie de l'expédition de Poutincourt. (Une rivière de Nouvelle-Écosse, la rivière Bear (Bear River) porte le nom déformé de "Hébert".)

Louis Hébert vint à Québec accompagné de sa femme, Marie Rollet, de son fils et de ses deux filles.

Son père avait été médecin à la cour du roi de France. Il avait même assisté Catherine de Medicis dans ses derniers moments. Mais Louis, lassé des intrigues de la Cour, décida de partir au loin.

A leur arrivée à Québec, Louis Hébert et sa famille décidèrent bien vite qu'ils ne pourraient pas vivre dans la basse-ville

infestée de rats. Ils firent donc construire, en haut de la falaise, ce qui semble être la première maison de pierre du Canada. Ils cultivèrent quatre hectares de terre qui leur donnèrent suffisamment de légumes pour se nourrir et pour nourrir aussi de nombreuses familles défavorisées.

Si Louis Hébert mérite de porter le titre de premier cultivateur du Canada, sa femme, quant à elle en fut la première institutrice.

Louis Hébert en tant qu'apothicaire s'intéressait aux plantes. Il étudia donc la flore de l'Amérique du Nord et introduisit plusieurs variétés de plantes européennes, dont le pommier. L'on peut encore voir dans la ville de Québec un monument érigé à la mémoire de Louis Hébert.

D'autre part, l'on croit que son beau-fils utilisa, en 1628, la première charrue. Celle-ci était tirée par un boeuf. Notons que les chevaux ne furent utilisés qu'après 1647.

Services convert-braille: entreprise hulloise pour les aveugles

“Services convert-braille”, corporation sans but lucratif de Hull (Québec), pourrait bien connaître d’ici deux ans son seuil de rentabilité grâce à un système de mini-ordinateurs que l’entreprise a mis en service.

Ce système qui comprend une mémoire de 16 000 mots, a une capacité de conversion de 9 000 pages d’écriture braille par semaine, ce qui permet à l’entreprise de répondre à la demande croissante d’imprimés en écriture braille.

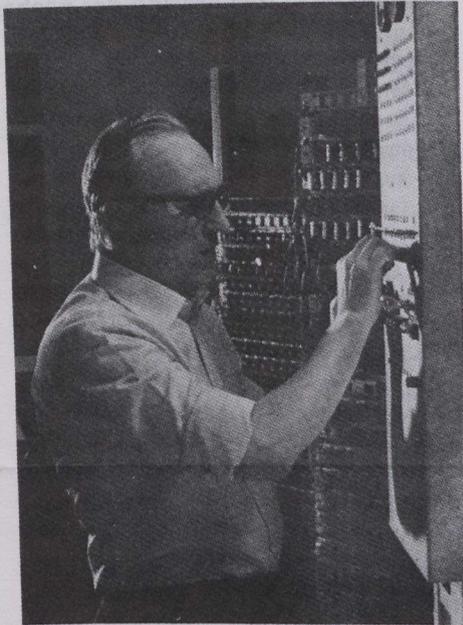
Services Convert-braille doit sa raison d’être à la ténacité et au génie de son fondateur, M. Roland Galarneau, handicapé visuel de 56 ans qui, depuis 1940, s’intéresse au sort de ses semblables. En 1972, M. Galarneau réussit à mettre au point un véritable ordinateur pouvant convertir l’écriture alphabétique en braille. Cet exploit exceptionnel, si l’on considère que son auteur a une capacité visuelle de 2 seulement, a été réalisé après six années d’efforts et de recherches. M. Galarneau a commencé à construire un ordinateur à relais en 1966 avec l’aide de son gendre, M. Adrien Falardeau.

Son but était de trouver une façon de produire rapidement et économiquement une grande variété d’imprimés afin de permettre aux aveugles de diversifier leur champ de lecture. On sait très bien que les ouvrages en braille, bien que de plus en plus nombreux sont encore limités au seul domaine du volume. Les autres formes d’imprimés (revues et journaux) sont pratiquement inexistantes. C’est cette carence que M. Roland Galarneau voulait faire disparaître.

Un vrai défi

Mais comment un aveugle qui n’a aucune formation en électronique peut-il espérer fabriquer un tel appareil? Pour relever le défi, M. Galarneau inventa un petit microscope tubulaire à lentille qui lui permit de lire l’écriture alphabétique. Ce microscope ne permettait toutefois pas de lire plus d’une lettre à la fois. L’inventeur passa néanmoins à travers une impressionnante quantité d’ouvrages mathématiques et scientifiques et s’inscrivit même à des cours avancés à l’université.

M. Roland Galarneau a terminé la construction de son ordinateur en 1972, lorsque lui-même et son gendre, M.



M. Roland Galarneau

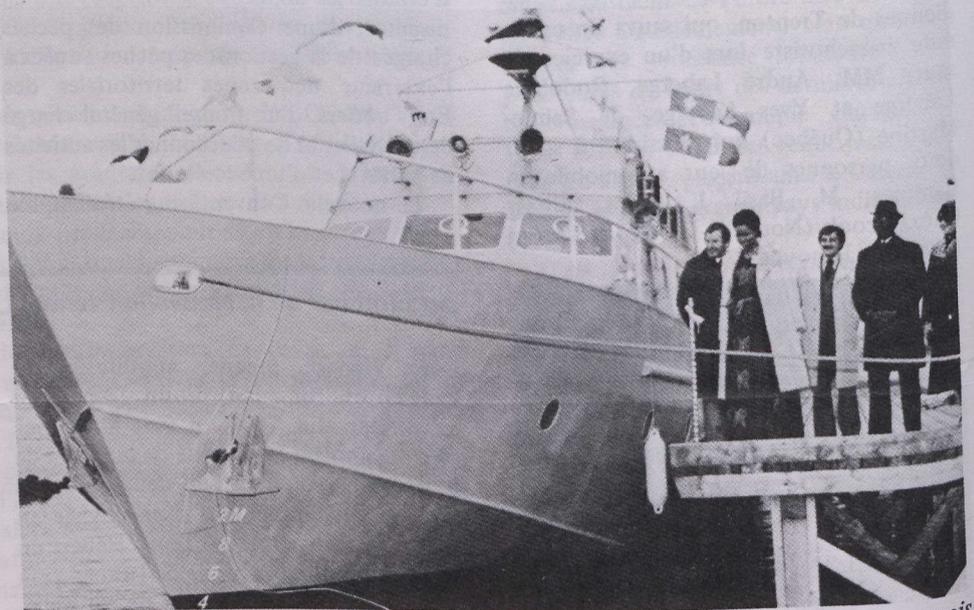
Adrien Falardeau, eurent réussi à unir les quelque 45 000 connexions du système. L’inventeur, qui ne pouvait pas travailler à partir d’un plan, a dû apprendre par coeur l’emplacement de chacune des composantes de la machine.

Depuis 1972, “Services Convert-braille a fourni à l’intention des aveugles l’équivalent de 3 500 volumes enregistrés sur rubans perforés et, en 1977, quelques 7 000 pages de texte en braille sont sorties des ateliers de l’entreprise. Si cette production peut sembler impressionnante, M. Galarneau avoue que c’est encore trop peu pour permettre à la corporation de faire ses frais.

Mais aujourd’hui, avec l’équipement ultra-moderne dont elle dispose, la corporation a bon espoir d’atteindre son seuil de rentabilité dans deux ans, grâce à un volume de production considérablement accrue.

Article publié dans le magazine *Oze* et dans *Le Régional* de l’Outaouais du 29 décembre 1978.

Lancement du premier des trois navires québécois destinés au Sénégal



Le 7 novembre dernier avait lieu le lancement du Sénégal 2, premier des trois garde-pêches construits par Les Bateaux Tur-Bec Ltée, de Montréal, et destinés à la République du Sénégal.

La SEE, la Banque canadienne nationale et la Banque de Montréal ont participé au financement de cette vente de \$6,7 millions.

Assistaient à la cérémonie de lancement à Ville de Ste-Catherine, au chantier naval du Saint-Laurent de Tur-Bec, en banlieue de Montréal: De gauche à droite, M. Norman C. Gagnon, président de Bateaux Tur-Bec Ltée; Mme Falilou Kane, épouse de l’ambassadeur du Sénégal; MM. Jacques C. Daignault, vice-président adjoint à la SEE, région de l’Est, Falilou Kane, ambassadeur du Sénégal au Canada, et Mme Barnabas Vizkelety, épouse du consul du Sénégal à Montréal.

Constituée en 1972, la société Les Bateaux Tur-Bec se spécialise dans la construction de yachts à grande vitesse, d’embarcations équipées et de garde-pêches.

Souhais de paix et de bonheur

A l'occasion du Jour de l'An, le premier ministre, M. Pierre Trudeau, a adressé aux Canadiens le message radiotélévisé qui suit:

...Au seuil de cette nouvelle année, je vous propose de reprendre à notre compte le rêve millénaire des hommes de bonne volonté: celui de construire notre bonheur collectif par des moyens de Paix, au Canada et dans le monde.

Cela suppose une volonté claire de désarmement militaire. Cela suppose surtout un réel désarmement des coeurs et des consciences. Dieu sait d'ailleurs combien notre monde a besoin de freiner sa course folle aux armements. En dépit des négociations sur la limitation des armes stratégiques, jamais, en effet, on n'a inventé avec autant de fébrilité des engins de guerre aussi perfectionnés...

Mais il importe de nous rappeler surtout que les arsenaux se bâtissent sur la méfiance entre les hommes et que la conquête de la paix passe par la conquête des coeurs et des esprits. Cette vérité, qui vaut pour l'ensemble de la planète, s'applique d'ailleurs tout aussi bien chez nous, au Canada.

Relativement pauvres en armes et en équipement de guerre, nous sommes riches en sentiments explosifs de toutes sortes. Et parce que nous avons été



Saw Lwin, Nations Unies

M. Pierre Elliott Trudeau

jusqu'à présent un peuple pacifique, nous sommes trop facilement portés à fermer les yeux sur les germes de violence que nous portons en nous...

Préjugés de toutes sortes entre Canadiens français et Canadiens anglais, insécurité et refus de partage face aux immigrants, ressentiment de l'Ouest et des Maritimes contre le centre du pays, frustration et sentiment d'injustice des pauvres face aux mieux nantis, tout cela risque d'éclater à l'occasion de la remise en

question du pays que nous vivons en ce moment.

Mais ce qui est risqué de violence peut aussi devenir source d'espoir. Si nous refusons de nous enfermer dans le passé et si nous prenons conscience du fait que les injustices sociales, économiques et culturelles envers les groupes et les individus ne sauraient disparaître sans efforts de notre part, alors tous les espoirs sont permis, et la crise d'unité que nous traversons se changera en un défi exaltant, celui de rebâtir notre pays sur des bases renouvelées de justice et fraternité.

C'est à cette reconstruction du Canada que je m'engage avec vous à l'aube de ce Nouvel An. Et pour nous donner à tous un avant-goût du pays que nous bâtissons ensemble, je vous propose, comme au Moyen-Age, de décréter une Trêve de Dieu en ce premier jour de 1979.

Qu'entre Canadiens il n'y ait donc aujourd'hui ni séparatistes, ni fédéralistes, ni francophones, ni anglophones, ni autochtones, ni immigrants. Qu'aujourd'hui soit jour de désarmement émotif, et qu'au-delà de nos différences de couleur, de langue, de religion et d'opinions politiques nous nous découvriions tous tels que nous sommes, des hommes, des femmes et des enfants en quête d'un même bonheur et d'une même paix du coeur.

A tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes je souhaite une Bonne et Heureuse Année.

Amélioration de la sécurité dans la Fonction publique

Le Conseil du Trésor a approuvé des politiques d'hygiène et de sécurité, ainsi que les normes, procédures et guides connexes à mettre en oeuvre dans toute la Fonction publique. C'est à chaque ministre et organisme qu'il incombe de veiller à l'application appropriée de ces mesures. Un grand nombre d'excellents programmes d'hygiène et de sécurité actuellement mis sur pied au sein des ministères sont fortement appuyés, tant par la direction que par les employés. En vue de stimuler ces programmes et d'en améliorer l'efficacité, on a mené des campagnes à l'échelle de la Fonction publique comme "Objectif Sécurité 75" et la plus récente campagne "Sécurité en priorité", qui s'est terminée le 31 mars 1978. Une nouvelle campagne doit débuter le 1er avril dans le but de promouvoir certains aspects du programme de sécurité qui méritent une attention particulière.

Certains gains dignes de mention

Ces efforts ont porté fruit. Des gains significatifs ont été enregistrés lors de ces campagnes. Par exemple, de 1972-1973 à 1976-1977 inclusivement, on a réussi à réduire de 7,5 p.c. le taux global de fréquence des accidents du travail dans la Fonction publique, tandis que le taux de perte de temps a diminué d'environ 11 p.c. Et au cours de la même période, un certain nombre de ministères ont enregistré des réductions de plus de 20 p.c. aux taux d'accidents de travail. Ces gains indiquent les progrès que permettent ces mesures de prévention des accidents. Mais, à moins de maintenir les activités de prévention à un niveau élevé, ces gains seront presque certainement perdus.

Les accidents du travail sont coûteux

Toutefois, il faut persister, compte tenu

que le nombre d'accidents du travail dans la Fonction publique s'élève actuellement à plus de 25 000 par an, à un coût direct d'environ \$13 millions. Ce coût comprend les frais pour des soins médicaux, la rémunération ou les paiements de pension, les frais d'administration de l'indemnisation des accidents du travail et des congés d'accident du travail. Les traitements versés aux employés en congé pour cause d'accident du travail comptent pour plus de \$9 millions du total. Non compris ces chiffres, on trouve des frais indirects liés aux accidents et qui peuvent être évalués sans exagérer à au moins le double des frais directs. Par conséquent, bien que le nombre d'accidents *per capita* ait diminué par le passé, les accidents et les blessures qui surviennent dans la Fonction publique sont encore extrêmement coûteux, surtout sur le plan des pertes de temps et des dommages à l'équipement et au matériel.

(La Prévention au Canada, nov.-déc. 1978.)

Jeux d'enfants inuit

Durant les longues veillées d'hiver, à quoi pouvaient donc jouer les enfants inuit à l'intérieur de l'igloo? Deux de leurs jeux préférés étaient "le jeu des sauts" et "Ajagaak".

Ces jeux sont tirés des jeux des enfants inuit que décrit Isa Smiler dans le numéro automne-été 1978 d'*Inuktitut*, publication du ministère des Affaires indiennes et du Nord.

Le jeu des sauts

Ce jeu...se pratiquait à l'intérieur d'un igloo. Nous plantions deux bornes dans le mur de l'igloo en face de la fenêtre de glace. Nous les tenions pendant que nous sautions... Nous dessinions trois points sur la fenêtre et nous essayions d'atteindre le dernier avec notre langue. Nous participions chacun notre tour pour voir qui serait le premier à atteindre le dernier point; le garçon ou la fille qui l'atteignait le premier était le vainqueur. Les petits enfants ne pouvaient atteindre le dernier point. Seuls les garçons les plus vigoureux pouvaient y arriver. Les hommes participaient parfois à ce jeu, mais sans tenir la borne. Les plus grands étaient difficiles à battre car parfois ils pouvaient atteindre le dernier point du premier coup. Ce jeu nous encourageait à devenir très forts et

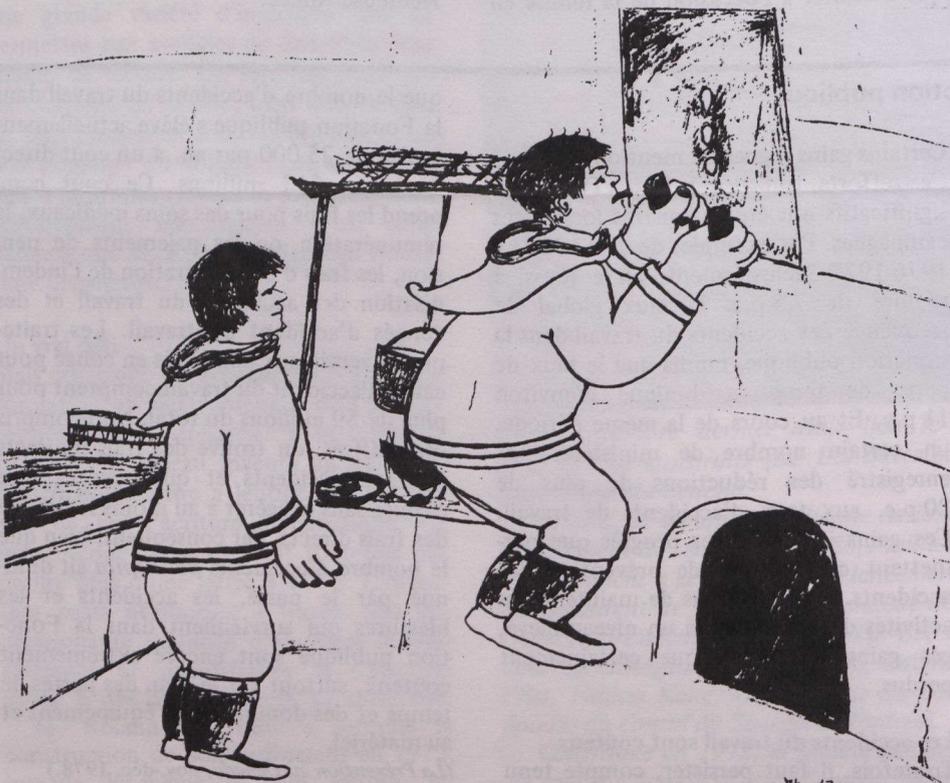


la plupart des jeunes enfants y participaient. Les plus petits plaçaient un objet près du mur et grimpaient dessus. Il était très facile de voir si l'un de nous avait touché la fenêtre de glace avec sa langue. Les petits igloos ne possédaient pas de bornes appropriées; les plus grands étaient

meilleurs parce que nous pouvions à peine toucher le sommet et il fallait travailler beaucoup plus fort. C'est le jeu auquel nous jouions pour devenir forts, comme nous pouvons le voir sur l'illustration.

Ajagaak (Ajaraq)

Un autre de nos jeux se jouait avec un fragment d'os de phoque barbu perforé auquel on attachait une pointe de bois grâce à une ficelle. Ce jeu consistait à faire pénétrer le morceau de bois à l'intérieur de l'os tandis qu'on le lançait en l'air. Plusieurs personnes y jouaient. Elles comptaient sur leurs doigts et sur leurs orteils autant de fois de suite qu'une personne réussissait à faire pénétrer le morceau de bois dans l'os. Ce jeu se jouait en tenant le morceau de bois dans la main droite et l'os dans la main gauche. Chaque fois que le morceau de bois pénétrait à l'intérieur de l'os vous enleviez un doigt jusqu'à ce que vous en manquiez; puis vous commenciez avec les orteils. Lorsque vous ne réussissiez pas, vous passiez l'os à quelqu'un d'autre. Si vous réussissiez toujours à faire pénétrer le morceau de bois dans le trou vous recommenciez à compter une deuxième fois et vous continuiez jusqu'à ce que vous manquiez votre coup. Les personnes qui jouaient souvent devenaient très habiles. Le vainqueur était celui qui atteignait le premier le maximum de points.



La chronique des arts

Subventions de l'Office des tournées

Un montant total de \$240 000 sera accordé, en 1979-1980, par l'Office des tournées du Conseil des arts du Canada. Parmi les organismes qui recevront des subventions on note: l'Orchestre symphonique de Victoria qui fera au printemps une tournée en Colombie-Britannique...le Cercle Molière, principale compagnie de théâtre francophone du Manitoba depuis 50 ans; le Cercle présentera *OK D'abord*, oeuvre de deux auteurs manitobains, MM. Claude Dorge et Jean-Guy Roy, lors d'une tournée qui conduira la troupe jusqu'en Colombie-Britannique...les Festival Singers, groupe torontois de réputation internationale, effectueront une tournée dans l'Ouest du Canada...Le Vancouver Chamber Choir, l'une des trois chorales professionnelles canadiennes, lauréate de plusieurs concours de chant choral, effectuera une tournée du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta...à l'automne, le *Stratford Ensemble* se produira dans les Prairies.

Primo Pensiero: premières pensées

La genèse d'une oeuvre d'art débute par un processus mystérieux d'exploration et de définition, passage de l'inspiration abstraite à la réalité matérielle de l'oeuvre achevée. L'exposition *Primo Pensiero: premières pensées*, présentée actuellement à la Galerie nationale du Canada, à Ottawa, saisit cet instant délicat de la pensée créatrice chez quelques-uns des plus grands peintres et dessinateurs du XVe siècle à nos jours, grâce à 47 dessins choisis parmi les collections d'art européen, américain et canadien de la Galerie.

L'exposition comprend des oeuvres de Albrecht Dürer (1471-1528); Annibale Carracci (1560-1609); Paolo Veronese (c.1528-1588); Giovanni Battista Tiepolo (1696-1770); Harmensz van Rijn Rembrandt (1606-1669); Anthony van Dyck (1599-1641); Antoine Watteau (1684-1721); François Boucher (1703-1770); Henri Matisse (1869-1954); Georges Rouault (1871-1958); Henri de Toulouse-Lautrec (1864-1901); George Romney (1734-1802); J.M.W. Whistler (1834-1903); Donald Judd (1928); Alex Colville (1920) ainsi que d'autres peintres réputés des écoles allemande, italienne, française, flamande, hollandaise, américaine et canadienne.

La Compagnie de Théâtre du Centre national des Arts en tournée



Fernand Leclair

Dans l'ordre habituel (debout) Raymond Bouchard, Francine Brasseur (régisseur de production), Paul Savoie, Lénie Scoffié, Louison Danis, Yves Neveu (régisseur de tournée), Hedwige Herbiet, Claire Faubert, Gilbert Turp, Pierre Collin. (Assis) Guy Mignault, Christiane Raymond, Hubert Gagnon et les deux metteurs en scène Olivier Reichenbach et Jean Gascon.

Après avoir reçu des éloges unanimes lors de sa tournée dans l'Ouest canadien, l'automne dernier, la Compagnie de Théâtre du Centre national des Arts a repris la route le 22 janvier. Elle présentera son spectacle dans l'Est du pays. Elle se produira d'abord à Toronto puis visitera le Québec et les Maritimes jusqu'au 17 mars.

La Compagnie de Théâtre du CNA présente, cette fois, *Le Cid* de Corneille et *Madame Filoumé* d'Eduardo de Filippo, comédie italienne désopilante saluée en Europe comme l'une des meilleures pièces du théâtre d'après-guerre (Vittorio de Sica en a tiré le film *Mariage à l'italienne* avec Sophia Loren et Marcello Mastroianni).

Jean Gascon, le directeur du Théâtre du Centre national des Arts a mis toute sa fougue et son talent au service du *Cid* alors qu'Olivier Reichenbach, l'un des metteurs en scène les plus brillants de la jeune génération, met en scène *Madame Filoumé*. Robert Prévost, François Barbeau, Pierre-René Goupil et Jean Sauvageau signent respectivement les décors, les costumes, les éclairages et la musique.

Les rôles principaux sont tenus, dans *Le Cid*, par Paul Savoie (Rodrigue),

Christiane Raymond (Chimène), Jean Dalmain (Don Diègue), Guy Mignault (le roi), Louison Danis (l'Infante) et dans *Madame Filoumé* par Lénie Scoffié (Mme Filoumé), Raymond Bouchard (Domenico), Claire Faubert (Rosalia), Pierre Collin (Alfredo). Hubert Gagnon, Marcel Girard, Hedwige Herbiet et Gilbert Turp complètent la distribution.

Par ailleurs, The National Arts Centre Theatre Company entreprendra une tournée nationale, le 22 janvier également, de Vancouver à Charlottetown en passant par Banff, Calgary, Saskatoon, Regina, Winnipeg, Windsor, Hamilton, Montréal, et Saint-John (N.B.). La Compagnie d'expression anglaise présentera *Hamlet* de Shakespeare; *William Schwenck and Arthur Who?* d'Alan Laing et John Wood et une troisième production, *Waiting for the Parade* de John Murrell, qui sera donnée dans de petites localités.

L'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de son chef, M. Charles Dutoit, a enregistré pour la télévision de Radio-Canada *Le Sacre du printemps* d'Igor Stravinski. Cette émission sera diffusée au mois de mars prochain.

Nouvelles brèves

Le chef du Parti progressiste conservateur, M. Joe Clark, a effectué un voyage de douze jours à l'étranger au cours duquel il s'est rendu au Japon, en Inde, en Israël et en Jordanie.

Le Vêtement...une deuxième peau, tel est le titre d'un nouveau livre écrit par trois Québécoises désirant démystifier auprès des jeunes le rôle du vêtement à travers les époques (éditions Appartenance).

Claude Valence, accusé de l'enlèvement de M. Charles Marion, a été acquitté le 3 janvier de quatre chefs d'accusation qui avaient été portés contre lui, soit d'enlèvement, de conspiration, de séquestration et d'extorsion contre M. Marion. Il a été trouvé coupable d'extorsion contre la Caisse populaire de Sherbrooke où travaillait M. Marion. Celui-ci qui avait été enlevé le 6 août 1977, retrouva la liberté 82 jours plus tard après que sa famille eût versé une rançon de \$50 000 aux ravisseurs.

L'Association des banquiers canadiens (ABC) rapporte dans un communiqué qu'en juin 1978 il y avait dans les banques à charte au moins 24 millions de comptes d'épargne privés renfermant quelque \$47,34 milliards. (En 1977, l'on comptait 23,3 millions de comptes et \$43,23 milliards.) Le montant moyen par compte était de \$1 972 contre \$1 854 en 1977 et \$869 en 1968.

Le premier ministre a annoncé en décembre la nomination de M. Nathaniel T. Nemetz au poste de juge en chef de Colombie-Britannique et celle de M. Allan McEachen au poste de juge en chef de la Cour suprême de Colombie-Britannique.

Pendant les neuf premiers mois de 1978, le nombre de touristes européens au Canada a augmenté. Voici les hausses enregistrées: Allemagne de l'Ouest 19 p.c.; Suisse 18,4 p.c.; France 18,9 p.c.; Royaume-Uni 18,1 p.c.; Danemark

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

16,2 p.c.; Pays-Bas 19,1 p.c. et Suède 23,8 p.c. Au cours des neuf premiers mois de 1978, le nombre d'Allemands, de Suisses, de Français, de Britanniques, de Danois, de Néerlandais et de Suédois ayant séjourné plus de vingt-quatre heures au Canada a augmenté respectivement de 15,8; 17,4; 17; 17,1; 10,2; 17,2 et 14,5 p.c.

M. Ed Schreyer, accompagné de sa femme et de ses enfants s'est rendu au début du mois à Londres pour rencontrer la reine Elizabeth.

Le Conseil des gouverneurs a nommé M. David L. Johnston, âgé de 37 ans, au poste de principal et vice-chancelier de l'Université McGill de Montréal. Il succède à M. Robert E. Bell.

Revue de fin... (suite de la page 2)

naire de 42 p.c. en termes réels au cours du second trimestre, et une hausse de 13 p.c. lors du troisième. Tout indique que ce n'est là qu'un début. La demande du consommateur est en hausse continue, les taux d'utilisation des capacités de production augmentent (atteignant même le maximum dans certaines industries) et les milieux d'affaires se montrent de plus en plus confiants. La récente étude des intentions d'investissements effectuée par le ministère de l'Industrie et Commerce indique une croissance réelle des investissements de peut-être 5 p.c. ou plus en 1979...

Emploi

La hausse continue des emplois a constitué l'un des aspects les plus marquants et les plus positifs de l'activité économique canadienne en 1978.

Durant les 11 premiers mois de 1978, l'emploi s'est accru de 3,3 p.c. (318 000 emplois) par rapport à la même période en 1977. Cette situation contraste fortement avec la hausse moyenne de 190 000 emplois observée de 1975 à 1977.

De décembre 1977 à novembre 1978, il s'est créé 371 000 emplois, soit 30 p.c. de plus que durant la même période l'année d'avant.

Le taux canadien de création d'emplois au cours des années 70 a été le plus élevé de tous les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Par exemple, les emplois se sont accrus d'environ 20 p.c. au Canada entre 1970 et 1977, contre 22 p.c. en Norvège, mais l'augmentation

était de 15 p.c. aux États-Unis, 5 p.c. au Japon, 1 p.c. au Royaume-Uni; en République fédérale d'Allemagne la hausse de l'emploi a fléchi de 6 p.c. en 1977 par rapport à 1970.

Malgré tout, la hausse du nombre des emplois en 1978 n'a pas suffi à combler la hausse de la demande, en raison de la hausse continue du taux de participation. En conséquence, le taux de chômage a été, en moyenne, de 8,7 p.c. en 1978, par rapport à 8,1 p.c. en 1977. Il a cependant été marginalement moins élevé durant les derniers mois (8,2 p.c. en octobre et 8,3 p.c. en novembre) qu'il ne l'était au début de l'été, alors qu'il se situait à 8,6 p.c.

Comme il semble que notre croissance économique pourrait encore être légèrement inférieure à notre potentiel en 1979, il est peu probable que la situation en matière d'emploi puisse nettement s'améliorer. Nous devrions tout de même voir s'accroître sensiblement le nombre de nos emplois et, en 1980, le taux de chômage devrait commencer à fléchir.

Prix

Bien que le taux d'inflation ait quelque peu augmenté en 1978, ce ne sont pour ainsi dire que les seuls aliments qui en ont été responsables. L'augmentation des prix dans les autres secteurs a continué de ralentir, et les hausses salariales ont aussi continué de se modérer. Il n'y a pas lieu de croire que les prix des aliments augmenteront aussi sensiblement en 1979, et de plus, la réduction de la taxe de vente fédérale contribuera à ralentir encore davantage l'inflation.

Il n'existe aucune évidence d'une poussée des prix, que ce soit maintenant ou plus tard. On a craint un gonflement des prix et des salaires après la suppression des contrôles, mais il n'en est rien, du moins jusqu'à présent. Si le taux d'inflation continue de diminuer comme nous nous y attendons, les salaires réels ne subiront pas d'érosion et les syndicats ne devraient pas sentir le besoin de demander des hausses salariales pour composer avec l'inflation.

A plus long terme, si le gouvernement peut poursuivre son programme de restrictions, si le secteur privé peut lui aussi comprimer les prix et les salaires et si la Banque du Canada est en mesure de poursuivre le ralentissement de la hausse du volume de la masse monétaire, il est possible que le taux d'inflation continuera de fléchir.